

FORAMINES

Société Anonyme Française
D'ENTREPRISE
DE

SONDAGES ET DE FONÇAGES DE PUIITS

CAPITAL : 500.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL

1, RUE DE METZ, PARIS (Xe)

R. C. Seine 257.468 B

ATELIERS DE COURCELLES-CHAUSSY

Téléphone N° 13



COURCELLES-CHAUSSY, le 20 Juin 1938
(Moselle)

18

Monsieur GUILLAUME, Géologue,

3, Rue des Pontonniers

STRASBOURG

Indice B. R. G. M.:

172	1	30
-----	---	----

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous faire savoir que le matériel pour le Chantier de forage de Montmédy (Ouvrage V de Vélosnes) est expédié en cours d'expédition.

Notre personnel se rend sur place demain mardi 21 juin. Le début du montage aura certainement lieu, pensons-nous, vers la fin de la semaine.

Le Chef sondeur qui dirigera le Chantier sera J. Streibig que vous connaissez bien.

Nous lui avons donné des instructions pour l'envoi des rapports et en particulier pour l'envoi d'un rapport en fin de semaine pendant la durée du montage.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

FORAMINES

Société Anonyme Française
de Sondages et de Fonçages

L'Ingénieur en Chef :



066362
01121X0030

Tous nos paiements sont faits par chèque et par notre Siège social, 1, Rue de Metz à Paris.
Nous n'acceptons, par suite, aucune disposition sur notre caisse.

FORAMINES

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

D'ENTREPRISE DE SONDAGES
ET DE FONÇAGES DE PUIITS

CAPITAL: 500.000 FRANCS

Siège Social:
1, RUE DE METZ
PARIS 10^e

COMPTE CHÈQUES POSTAUX
PARIS 501.52

R.C. Seine - 257.465.B

Téléph: PROVENCE 01-18
Adresse Télégr: FONÇAGE - PARIS - J24

PARIS, le 9 Juin 1938.
(109)

19

Monsieur GUILLAUME
Géologue

3 rue des Pontonniers

Strasbourg (B.R.)



066363
01121X0030

Monsieur le Géologue,

Faisant suite à la conservation que notre Ingénieur en Chef, Monsieur Druesne, a eu l'honneur d'avoir avec Vous mardi dernier, nous vous informons:

1/ Tubes IS "I/2 Bambi. - Ainsi que vous le verrez par la lettre ci-jointe de la Sté Vallourec, cette dernière consent à la fourniture de 250 mètres de tubes " Escot". Nous vous serions gré de nous dire si nous pouvons passer commande en notre nom des 50 mètres qui nous sont nécessaires pour Bambi, et les 200 mètres au nom du Génie Militaire.

Nous agirens pour cela dans le sens que vous voudrez bien nous présenter.

2/ Sondage Mézières-Charleville (Velosne)

Nous avons noté votre accord sur le forage par injection jusqu'à la profondeur de 120 mètres.

Nous avons également noté votre accord pour l'emploi à ce sondage des tubes en tôle, vissés et soudés par rapprochement au gaz à l'eau (ci-joint croquis).

Comme nous vous l'avons dit ces tubes sont d'une résistance égale à celle des tubes sans soudure. Les manchons d'assemblage sont fortement renforcés. Ceux-ci sont rapportés par soudure électrique au corps des tubes, puis filetés au tour.

Il s'agit de tubes solides et d'une construction très

*Essai nos paiements sont faits par chèques et par notre Siège social: 1, Rue de Metz, Paris.
Nous n'acceptons, par suite, aucune disposition sur notre caisse.*

*M. Guillaume a vu
ce croquis et a accepté l'assemblage
des tubes vissés et soudés
par les manchons en
tôle vissés.*

soignée offrant toute garantie de sécurité.

Nous attendons, comme promis à Monsieur Druerne, que vous nous fixiez sur les longueurs et diamètres exacts des tubes qui seront à placer dans ce sondage, pour que nous puissions en passer commande sans retard, le délai imposé pour l'exécution complète du sondage étant des plus réduit.

Vous remerciant à l'avance de la réponse que vous voudrez bien nous faire, et dans cette attente,

Veillez agréer, Monsieur le Géologue, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

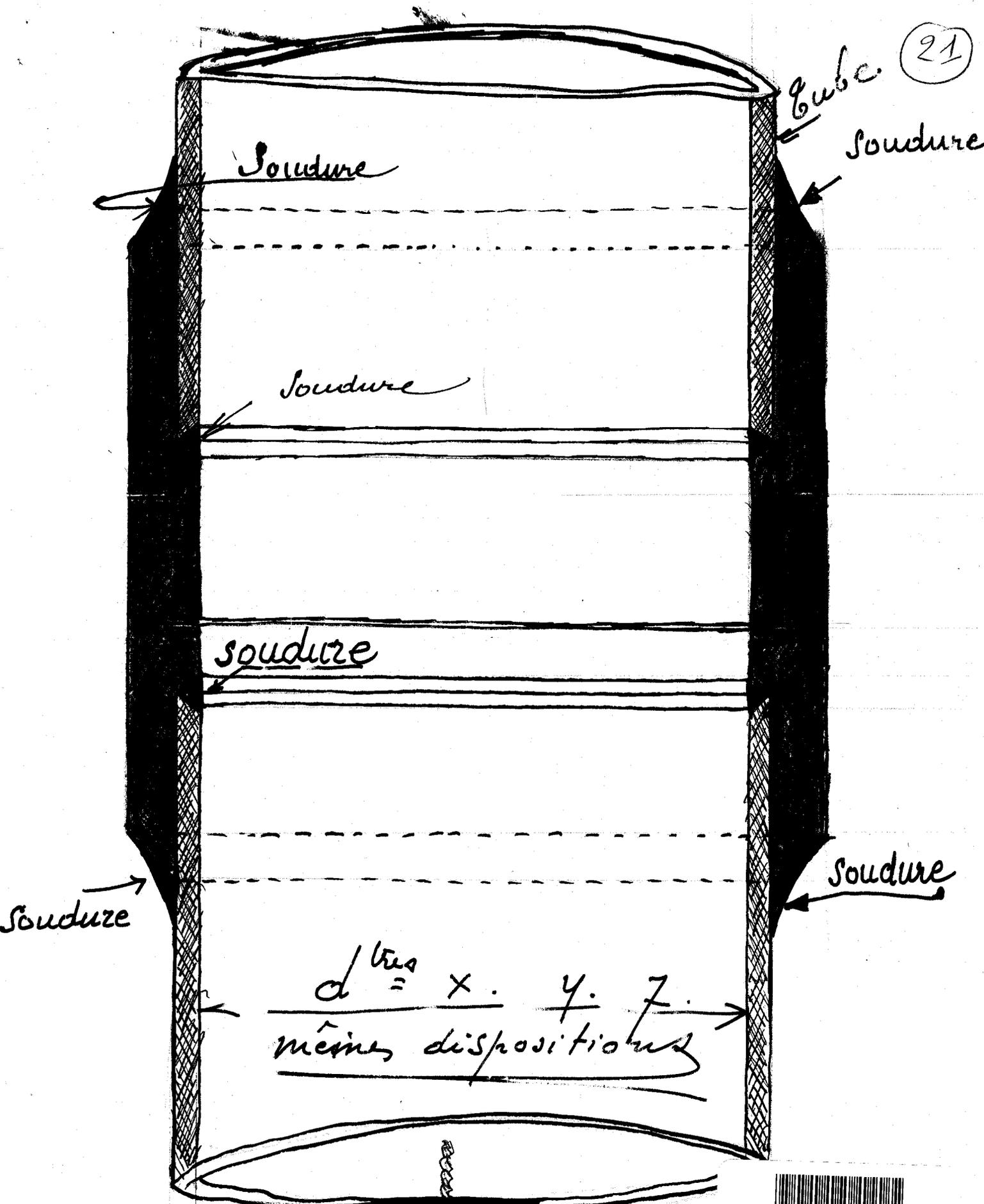
LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,

Gabin



066364

01121X0030



$d_{\text{vis}} = x \cdot y \cdot z$
mêmes dispositions



066365
 01121X0030

MONTMEDY le 24 Septembre 1937

22

Le capitaine du Génie DELAIRE

Chef de Chantier à MONTMEDY

à Monsieur L. GUILLAUME

à LE BOUFFAY, par PORT-EN-BESSIN
(Calvados)

Comme suite à ma lettre du 22 courant,
et votre télégramme du 23, j'ai l'honneur de vous
envoyer ci-joint, par pli recommandé, le projet de
C.C.S. avec croquis, pour l'établissement d'un forage
à l'ouvrage de VELOSNES.-

Je vous serais reconnaissant de bien vou-
loir me faire part des observations que vous pourriez
y faire au point de vue technique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
mes sentiments distingués.

J. Delaire



066366

01121X0030

COPIE

Courcelles-Chaussy, le 27 Juin 1939.

41

Monsieur le Capitaine DELAIRE

Chef de Chantier de
l'ouvrage de V.

à MONTMEDY.

Indice B.R.G.M.:

172	1	30
-----	---	----

Objet : Réserve ordre de service N° 728 du 22.6.39.-
COLONNE DE TUBES DE 400 m/m

Monsieur le Capitaine,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, ci-dessous, la nature des réserves que nous avons formulées en signant l'ordre de service N° 728, en vue d'une réclamation enfin d'exécution du contrat.

Le tubage de la colonne de 400 m/m a été prévu et modifié comme suit, au cours des travaux :

A. MARCHE. De 36 m. à 260 - 280 m. : colonne de captage cimentée.

B. ORDRE DE SERVICE n° 664 du 6.2.1939. De 220 m. au fond (340 - 360 m.) soit 140 mètres, colonne non cimentée, crépinée en partie, servant de revêtement dans les marnes et de filtre dans les grès.

C. ORDRE DE SERVICE N° 728.

Colonne de soutènement des terrains, jusqu'à 294 mètres, non cimentée.



066367

01121X0030

Suite N° 2 à m/lettre
du 27 Juin 1939 à M. le
Capitaine Delaire.

Cette colonne qui devait primitivement :

- être une colonne de captage (servant de revêtement
du terrain de 150 à 260-280 m, et de renforcement et étanchéi-
té entre 150 et 36 mètres)

- avoir une longueur de 224 à 244 mètres.

- être cimentée sur toute cette hauteur

est devenue :

une colonne de soutènement seulement de 244 m 10 à
244 m 30, soit 52 m 20

- non cimentée.

La différence avec le marché primitif (montant cal-
culé sur 350 mètres, avec majoration de 37 % : 585.000 francs
environ)

est de :

Ciment.

Entre colonne 550 et colonne 400	8150	1	soit 226 sacs
" " 500 " " "	2020	1	" 56 "
" " 450 " " "	2560	1	" 71 "
"terrain (445) " " "	780	1	" 22 "
Total....			375 "

Valant chacun 49 frs + 37 % soit au total 25.170 frs

Tubes. 52 m 20 au lieu de 244 mètres, soit une différence
de 191 m 80 pesant 73,702 kgs/mètre et valant 3,60 fra/KG
* 37 % soit 69.719 frs, c'est à dire environ 11,9 % du marché.



066368

01121X0030

(42)

Suite N° 3 à n/ lettre
du 27 Juin 1939 à M. le
Capitaine Delaire.

Nous n'avons pas approvisionné le ciment.

Par contre, nous avons dû commander les tubes corres-
pondant au programme initial, commande dont l'exécution
a duré 5 mois.

C'est pour ces tubes devenus sans emploi, que nous vous
signalons notre intention de formuler une réclamation d'in-
dennité, basée sur le dernier alinéa de l'article 35 du
Cahier des charges spéciales, qui dispose que, pour être
recevables, les réclamations doivent se rapporter à une dif-
férence de plus de 5 % dans le montant du marché.

Veillez agréer, Monsieur le Capitaine, l'expression
de nos sentiments les plus distingués.

Signé : HUBER.



066369

01121X0030

FORAMINES

Société Anonyme Française

D'ENTREPRISE

DE

SONDAGES ET DE FONÇAGES DE PUIITS

CAPITAL : 500.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL :

1, RUE DE METZ, PARIS (X^{ME})

R. C. SEINE 257.468 B

ATELIERS DE COURCELLES-CHAUSSY

Téléphone N° 13



LL/JD.

COURCELLES-CHAUSSY, le 30 Juin 1939.
(Moselle)

(43)

Monsieur Louis GUILLAUME

Chef des travaux de géologie

à l'Université de Strasbourg

3, Rue des Pontonniers

STRASBOURG.

Monsieur,

Nous vous remettons sous ce pli copie de notre lettre
du 27 Juin 1939 au Capitaine Delaire.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos senti-
ments distingués.

FORAMINES

Société Anonyme Française
de Sondages et de Fonçages

DIVISION SONDAGES

L'Ingénieur Principal :

L. Lair

Tous nos paiements sont faits par chèque et par notre Siège social, 1, Rue de Metz, à Paris.
Nous n'acceptons, par suite, aucune disposition sur notre caisse.



066370

01121X0030

M.D/S.B.

MEZIERES, le 25 JUIL 1939

44

2ème Région.

GENIE.

Direction d'AMIENS.

Chefferie de MEZIERES.

11548

Le Capitaine DURAND
Chef du S.E.M. de la Chefferie de MEZIERES
à Monsieur Louis GUILLAUME
Professeur à l'Université de Strasbourg
3, rue des Pontonniers

STRASBOURG.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous retourner le cahier de pompage de l'ouvrage C, que vous aviez bien voulu me communiquer.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.



066371

01121X0030

FORAMINES

Société Anonyme Française

D'ENTREPRISE

DE

SONDAGES ET DE FONÇAGES DE PUIITS

CAPITAL : 500.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL

1, RUE DE METZ, PARIS (Xe)

R. C. Seine 257.468 B

ATELIERS DE COURCELLES-CHAUSSY

Téléphone N° 13



COURCELLES-CHAUSSY, le 21 Octobre 1938
(Moselle)

Monsieur GUILLAUME,

Chef des Travaux de Géologie à
l'Université de Strasbourg

3, Rue des Pontonniers

STRASBOURG.



066372
01121X0030

Monsieur,

Considérant, d'une part, le danger de calage encouru au forage de l'ouvrage de V. du fait de la perte totale d'injection, et de la grande longueur de la passe actuelle, d'autre part, les aléas présentés du fait des éboulements, par la descente à 150 mètres et la cimentation satisfaisante de la colonne de 550 m/m, et donnant suite aux récents entretiens, nous allons tuber cette colonne à partir du 22 ct.

Les opérations de cimentation auront donc lieu vers le milieu de la semaine prochaine et nous vous aviserons télégraphiquement dès que le jour de la cimentation pourra être précisé.

La colonne sera munie d'un bouchon par lequel nous injecterons la partie inférieure du tubage; la partie supérieure sera injectée par un tuyau placé à l'extérieur de la colonne.

Le calcul de la section à remplir donne en litres, par mètre :

$$10 \times \frac{\pi}{4} (6,2^2 - 5,62^2) = 54 \text{ l/m}$$

Le volume rempli par un sac de ciment supercilor pour une dilution de 50 % étant de 35 litres environ, il est nécessaire de pomper 1,5 sac par mètre, soit, si la colonne pose à 120 mètres

Tous nos paiements sont faits par chèque et par notre Siège social, 1, Rue de Metz à Paris. Nous n'acceptons, par suite, aucune disposition sur notre caisse.

FORAMINES

Suite à notre lettre du 21 Octobre 1938

Adressée à M. GUILLAUME.

- 2 -

sur les éboulements :

$(120 - 36,5) \times 1,5 = 126$ sacs.

En fait, la quantité à injecter sera beaucoup plus importante tant du fait des éboulements ayant augmenté la section du trou qu'à cause de la nécessité absolue, pour le bien de l'ouvrage, de boucher les fissures par lesquelles l'injection se perd actuellement. Nous approvisionnerons donc 250 sacs dès le début des opérations.

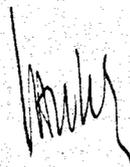
Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

FORAMINES

Société Anonyme Française
de Sondages et de Fonçages

Ateliers de Courcelles-Chausay

L'ingénieur Principal :



066373

01121X0030

lieutenant J. HUBER
INGÉNIEUR E.C.P.

C.M.S. N° 507

VERDUN Reux



066374
01121X0030

~~VERDUN~~ Verdun 16 Avril 1989

Cher Monsieur Guillaume,

J'ai été rappelé "immédiatement et sans délai"
pour une période de 8 jours. C'est ainsi que je ne
peux m'occuper des chantiers que par correspondance
ou par téléphone.

Bamblerstaff va pouvoir effectuer l'essai de
pompage cette semaine. Monsieur Buisson pourra
s'en occuper, d'autre part les instructions ont été
envoyées à tout le personnel intéressé.

Velours est dans un très bon état. Le 1^{er}
Ordain vous a fait demander, parait-il, s'il y avait
possibilité de déroger aux instructions actuelles et de
passer à l'injection. Comme vous ne sommes pas à
l'origine de cette demande, j'ai toute liberté pour vous
dire que j'estime que nous ne devrions ainsi notablement
les pressions de terrain actuelles et que, de ce fait seul, les
avancements seraient très améliorés.

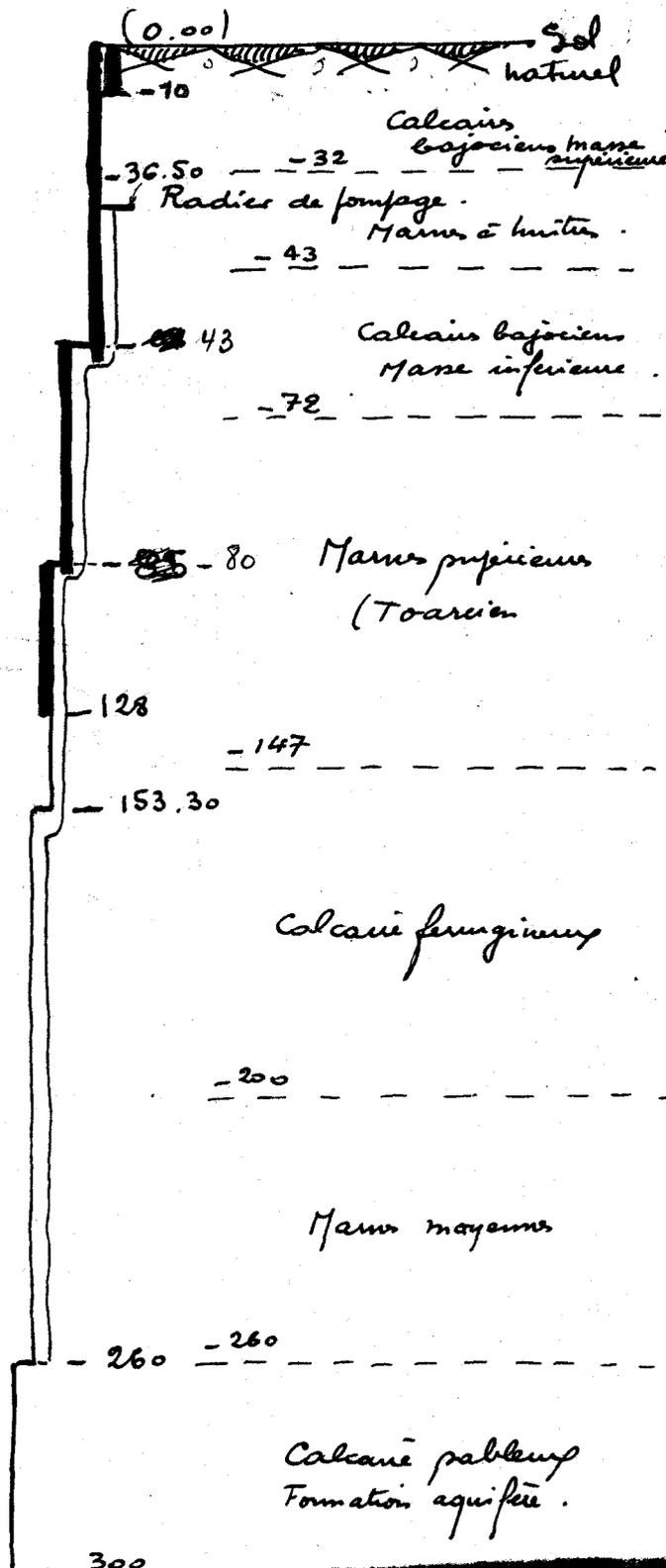
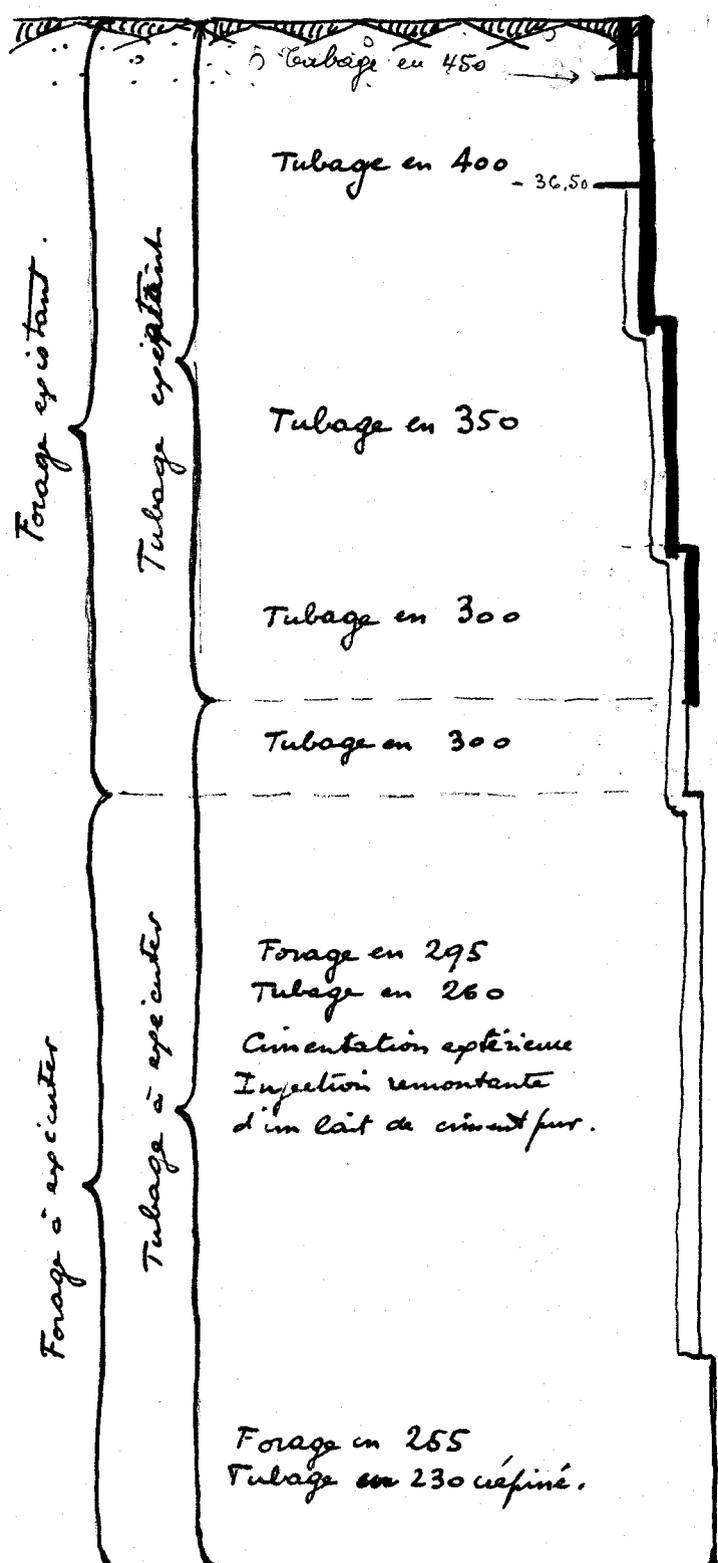
Nous allons dès maintenant donner 12 mètres de
la colonne de 400 mm à perforeur.

Il est possible que le génie arrive à ~~me~~ m'anarcher
avec des de combat auquel cas je reprendrais mon
activité normale.

Très agréablement, cher Monsieur Guillaume, mes salutations
les plus distinguées

D. Region
 Grèze
 Directeur du Jume
 d'Amiens
 Chef de Jume
 de Mezier

Croquis joint au C.C.S. imprie à l'adjudicatari
 de travaux à exécuter par devis, par le Chef de Jume
 de Mezier pour l'établissement d'un forage
 à l'ouvrage de V.



SCHEMA N° 2

**Joint au Cahier des Charges Spéciales
du marché de construction d'un forage
à l'ouvrage de V**

(à titre de simple indication)

MEZIERES, le 18 Mars 1938

**Le Chef de Bataillon OLLAGNIER
Chef du Génie de MEZIERES**

Signé : OLLAGNIER

VU ET VERIFIE

**Le Colonel GRANDIDIER
Directeur du Génie**

signé : GRANDIDIER

POUR COPIE CONFORME

**Le Chef de Bataillon OLLAGNIER
Chef du Génie de MEZIERES**



066376

01121X0030

SCHEMA N° I

joint au Cahier des Charges Spéciales
du marché de construction d'un forage
à l'ouvrage de V

(à titre de simple indication)

MEZIERES, le 18 Mars 1938

Le Chef de Bataillon OLLAGNIER
Chef du Génie de MEZIERES

Signé : OLLAGNIER

ET VERIFIE

Le Colonel GRANDIDIER
Directeur du Génie

signé : GRANDIDIER

POUR COPIE CONFORME

Le Chef de Bataillon OLLAGNIER
Chef du Génie de MEZIERES



066378
01121X0030

Première solution - Reprise du forage existant

Je soussigné (Nom, Prénoms et qualité), demeurant à
Arrondissement de Département de dé-
clare avoir pris parfaite connaissance de toutes les pièces du
marché relatif aux travaux à exécuter, à forfait, et sur série,
par la Chefferie du Génie de MEZIERES, pour l'établissement d'un
forage à l'ouvrage de V.

Je m'engage à faire exécuter loyalement dans le délai de
.... mois, les ouvrages de toute nature compris dans le marché,
en me soumettant, sans aucune exception ni restriction, pour
leur exécution, achèvement et garantie, à toutes les conditions
générales et particulières stipulées aux différentes pièces du
marché, signées par moi à la date de la présente soumission
moyennant :

1°) - le prix forfaitaire global de (en toutes lettres,
puis en chiffres) pour les travaux de reprise du forage existant,
décrits dans le projet joint à la présente soumission.

2°) - Un rabais (ou une surenchère) uniforme et générale de....
(en lettres, puis en chiffres) pour cent, sur les prix portés
à la série, pour les travaux d'approfondissement du forage à
partir de 153 mètres 30 de profondeur.

Pour le cas où je serais déclaré titulaire du marché,
je consens à verser, à titre de cautionnement, dans un délai
de vingt jours à dater de la notification de l'approbation du
marché une somme égale au vingtième du montant du marché cal-
culé comme indiqué à l'article II du Cahier des Charges Spécia-
les, ou à fournir la garantie d'une caution personnelle et soli-
daire dans les conditions fixées à l'article II du Cahier des
Charges spéciales relatif au marché.

Conformément aux dispositions du décret du II Décembre
1927, je demande que les sommes qui me seront dues en exécution
du présent marché, soient portées au crédit du compte ouvert à
mon nom à Trésorerie Générale de Bureau de
Chèques Postaux de Banque de sous le
N° (1).

En foi de quoi, j'ai apposé ma signature sur la présente
soumission.

A..... le 1938
(signature)



066380

01121X0030

(1) Dans le cas de virement à une Banque, il est indispensable
que cette Banque ait elle-même un compte ouvert à la Banque
de France.

NOTA - Les ratures et surcharges doivent être approuvées et les
intercalaires parafés.

Les soumissions adressées par pli recommandé doivent être
renfermées dans une double enveloppe, l'enveloppe intérieure ca-
chetée contenant la soumission, et portant en suscription le
nom du soumissionnaire la mention "soumission pour l'établisse-
ment d'un forage à l'ouvrage de V, première solution".

Vélosnes

Durée des terrains d'après le Chef. soudeur.

218.45 - 218.10	terre	1.75	8 ^m terre avec 2 bancs sur 0.25 + 0.15.	35.1
213.10 - 213.35	très dur	0.25		
213.35 - 220.15	terre	6.80		
200.15 - 220.30	très dur	0.15		
220.30 - 220.90	(?)			
220.90 - 248.40	marne terre.		27 ^m terre	
247.40 - 248.90	très dur	1.50	7 ^m 75 alternances de bancs durs et tendres.	7.75
248.90 - 249.90	terre	1		
249.90 - 250.25	très dur	1.35		
250.25 - 251.25	arg dur			
251.25 - 252.50	terre	1.25		
252.50 - 253.30	très dur	0.80		
253.30 - 255.15	terre	1.85		
255.15 - 259.30	dur	4.55	4 ^m 45 banc dur épais	4 ^m 55
259.70 - 261.	terre	1.30		
261 - 261.70	très dur	0.70	4 ^m 3 Alternances de bancs durs et tendres.	4 ^m 3
261.70 - 263.30	terre	1.30		
263 - 263.35	très dur	0.35		
263.35 - 264.	terre	0.65		
264 - 264.65	très dur			
264.65 - 265	dur		264 - 290.1 très dur sur 26 m., avec 0.67 très tendre.	26 ^m
265 - 277.40	très dur			
277.40 - 278.17	très tendre			
278.17 - 290.11	très dur.			



066382
01121X0030

Velosnes.

Marne moyennes.

note de surveillance
29/1/39.

161 - 173.4	Marne tendue	12 ^m .4	} 27 ^m .5
173.4 - 173.7	dur	0 ^m .4	
173.7 - 182	tendue	8 ^m .3	
182 - 182.4	dur	0 ^m .4	
182.4 - 188.5	tendue	6 ^m .1	
<hr/>			
188.5 - 188.9	dur	0 ^m .4	} 3 ^m .5
188.9 - 190.9	tendue	2 ^m .	
<hr/>			
190.9 - 191.25	dur	0 ^m .35	} Alt.
191.25 - 191.7	tendue	0 ^m .45	
191.7 - 192	dur	0 ^m .3	
192 - 205.5	tendue	11 ^m .5	} 11 ^m .5
<hr/>			
203.5 - 203.85	très dur	0 ^m .35	} 7 ^m .90
203.85 - 205.2	tendue	1 ^m .35	
205.2 - 205.65	très dur	0 ^m .45	
205.65 - 206.85	tendue	1 ^m .	
206.85 - 207	très dur tendue	0.35	} 0.35
207 - 207.35	très tendue	0.45	
207.35 - 207.9	tendue	1 ^m .	
207.9 - 209	très dur	0 ^m .25	
209 - 209.25	tendue	1 ^m .7	
209.25 - 209.95	très dur	0 ^m .45	
210.95 - 211.4	tendue	1 ^m .7	
211.4 - 212.20			



066383

01121X0030

Forage de Velosnes

Marnes moyennes (161 - 212 +)

Marnes ~~grises~~, gris bleu, finement sableuses.

Passages de gris fin, gris clair, micacé, plus dur, notamment (rapports chef-soudeur)
entre :

173.40 - 173.70

182 - 182.37

188.50 - 188.92

190.90 - 191.25

191.72 - 192

203.50 - 203.85

205.17 - 205.65

206.65 - 207.05

207.36 - 207.92

209.06 - 209.25

210.95 - 211.40

12.40 - 12.70

21 - 21.37

27.50 - 27.92

29.90 - 30.25

30.72 - 31

42.50 - 42.85

44.17 - 44.65

45.65 - 46.05

46.36 - 46.92

48.06 - 48.25

49.95 - 50.40



066384

01121X0030

Forage de Chinois

Marnes moyennes : 21 - 80 m

Marnes gris bleu, finement
sableuse.

Passages de gris fin, gris clair,
durs, notamment (rapports de Chef-sourier)

29 - 30 m	8 - 9 m
30.50 - 31	9.50 - 10
37 - 38.20	16 - 17.20
39 - 40	18 - 19
41 - 44.50	20 - 23.50
45 - 47	24 - 26
Marne dure avec grains fins } 47 - 56.40	40 - 53
Marne dure	53.50 - 55
61 - 74.80	
74.80 - 76	
79.50 - 80	

Indications de "marne"

22 - 25 + ^{selon} (28.60)
31 - 34



066385

01121X0030

voir au verso
dates de traversée (premier
renseignements - mes. recueillis sur ...)

302.6
#34.

Vélorne

Puits de service

29^m 6 Orifices à coté 306 - 31.
 Calcaire ----- 275
 Calcaire alternant avec marne 2
 ----- 273
 Marne bleue 7 +
 ----- 266 +

Forage

Orifices coté 302
 galerie entre 32 et 36 50
 270
 265,50



066386
01121X0030

Montenap, le 18 Avril 1939.

Monsieur Guillaume
Rue des Linnéens
à Haboung (L.B. Rhin)

Monsieur,

Suivant votre demande et après
renseignement pris sur place, le forage ^{à l'égard du}
de Velosma a repris le 17 avril 1939.

Truilly agréer, Monsieur, mes salutations
empresées.

Le Capitaine du Génie Jacquelin,

Jacquelin



066387

01121X0030

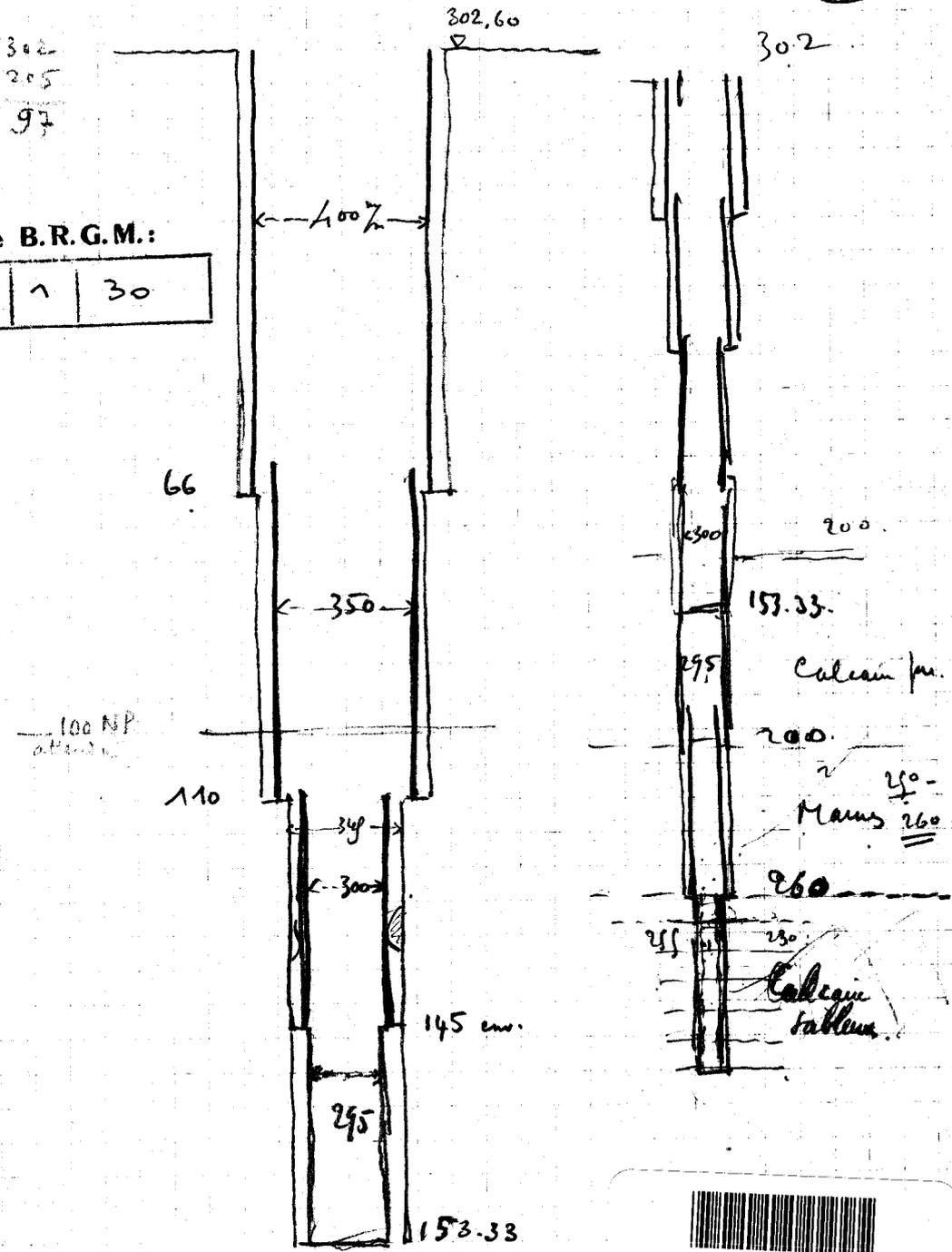
Sondage de Velosnes.

26

302 302
 195 205
 107 97

Indice B.R.G.M.:

112	1	30
-----	---	----



066388
 01121X0030

Poursuite du forage ~~actuel~~ ~~il ne permet d'assurer~~
par suite des réductions de ϕ nécessaires par la
mauvaise stabilité des means moyens " ne permet
qu'un diamètre maximum de traversée de la
formation aquifère (frs calcaie) de 260 mm.
dans le cas le plus favorable —
plus probablement 230 mm.

Dans ces conditions, succès de plus aléatoires
Il faut ~~prendre~~ le nécessaire de reprendre le forage

10/ Extraction des tubays déjà mis
en place, non cimentés.

D'après les renseignements sur l'exécution
fournis par M. de Hulster chef soudeur ayant
fait le forage, cette extraction ne devrait se
heuter à aucune impossibilité à condition d
mettre en oeuvre un matériel suffisamment
puissant, savoir celui qui sera nécessaire pour
mener à bien le forage —

Pour ce travail, il semble pratique
de prévoir =

- 17) un prix pour travail en régie pour
travail de dépose des tubes — ou une formule
plus
- 20) un prix de récupération ^{par l'entreprise} des colonnes
précédemment placées —

21) Recouvrement ^{approprié} du forage au fur et à
mesure de l'avachement des tubes, ceci afin de
permettre d'éviter les éboulements de parois —
Ce recouvrement suivant suggestions au
concours des différents entreprises, de manière
à permettre la reprise du forage aux meilleurs
conditions à des diamètres supérieurs —

22) Réouverture du forage en élargissement
soit création d'un forage nouveau enterrain
à distance de 3-5 m. du précédent d'axe en axe



pour cette dernière partie, bien que
des conditions ne permettent qu'en
d'envoyer le second cas, demander
aux entreprises propositions -



066390

01121X0030

Velosnes

6 / 10 / 37

28

Avis ou la suite à donner aux travaux.

1° Etat actuel du forage.

Trace en rouge sur croquis ci-joint avec disposition des différents tubages placés. Ce forage entrepris pour profondeur de 80 à 100 mètres.

Dans mon rapport en date du 12 / 7 / 37. Coupe géologique des terrains traversés jus qu'à la profondeur de 153 m. 30 et prévisions pour la suite. - Faible probabilité de trouver la quantité d'eau nécessaire dans un premier niveau aquifère (calcaire ferrugineux entre 150 - 200 m.) et ~~trava fait~~ ~~probable~~ qu'il sera nécessaire de pousser le forage. Afin d'éviter toute surprise désagréable, on doit s'attendre à ~~continuer~~ la continuation pour suite du forage jusque dans la formation dite du Grès calcaire - ~~ce qui fait prévoir une profondeur finale de 300 à (270 mètres), dont le toit doit être attendu entre 260 et 280 m.~~

~~Dans ces conditions, il n'est pas possible~~

~~la poursuite~~
Par la continuation du forage actuel, avec les réductions de diamètre consécutives aux tubages successifs que nécessitent la mauvaise stabilité des terrains (marne moyenne) ~~ne~~ ~~permet pas d'assurer~~ la traversée de la formation aquifère se fera dans le cas le plus favorable qui au diamètre de 260 mm est très probablement à un diamètre inférieur (230 mm) - cas le plus probable -
Dans ces conditions, diamètre faible rend le succès très aléatoire - en tout état de cause.



066391

01121X0030

Les croquis ci contre indiquent

Croquis de gauche :

a/ ^{un ouvrage} plan du puits
actuellement réalisé, entrepris
sur des pieux, et profondément
~~nettement insuffisant~~
del'entreprise de sondage
pour traiter les travaux
80 à 100 m. (en voir)

b/ les possibilités
de poursuite de ^{ce} puits d'où il
venait pour la traversée de la
formation aquifère (grès calcaire
soit vers 260-280 m) avec
diamètre maximum d'axe le cas
le plus favorable au Ø de 260 mm
plus probablement plus réduit
encore, soit 230 mm, voir ligne
moyenne stabilité de maçonnerie
entraînant ~~des~~ réduction
de diamètre supplémentaire.

taille diamètres rendent
nécessaires le ~~recours~~ du
puits -

Croquis de droite :

plan du puits à réaliser
conçu de manière à traverser la
formation aquifère sous Ø suffisant
soit 400 mm environ (section 2, 5
m) correspondant à superficie
de la section 2, 1 fois plus grande
ent.



066392

01121X0030

Environ de Montmidy - 2 juillet 1936.

(23)

Ouvrage de Velosnes.

À vérifier: marnes intercalées dans calcaires à Velosnes et à Ecouis = même niveau.

Au-dessous, se trouverait toute la masse de calcaires corallifères bajociens -

Au niveau de la Vallée: 190 (?) limite inférieure des marnes du Tournais sur calcaires E³C.

également à vérifier.



066393

01121X0030

Ouvrage de Velosnes

Tous renseignements sur
cote des puits avec cote du sol
et profondeurs
plan d'entretien avec emplacements

30

100 - 120 m³/jour.

Dans les puits : mure de calcaire
30 (20) m

Au-dessus mure
venant d'eau dans l'ouvrage
sur les murs bleus (à voir)

Cote du sol - 30.6

- 1 Puits de service
- 4 Puits de blocs

Emplacement (à discuter sur plan)

me faire une proposition
cote du sol naturel



066394
01121X0030

Vélosnes

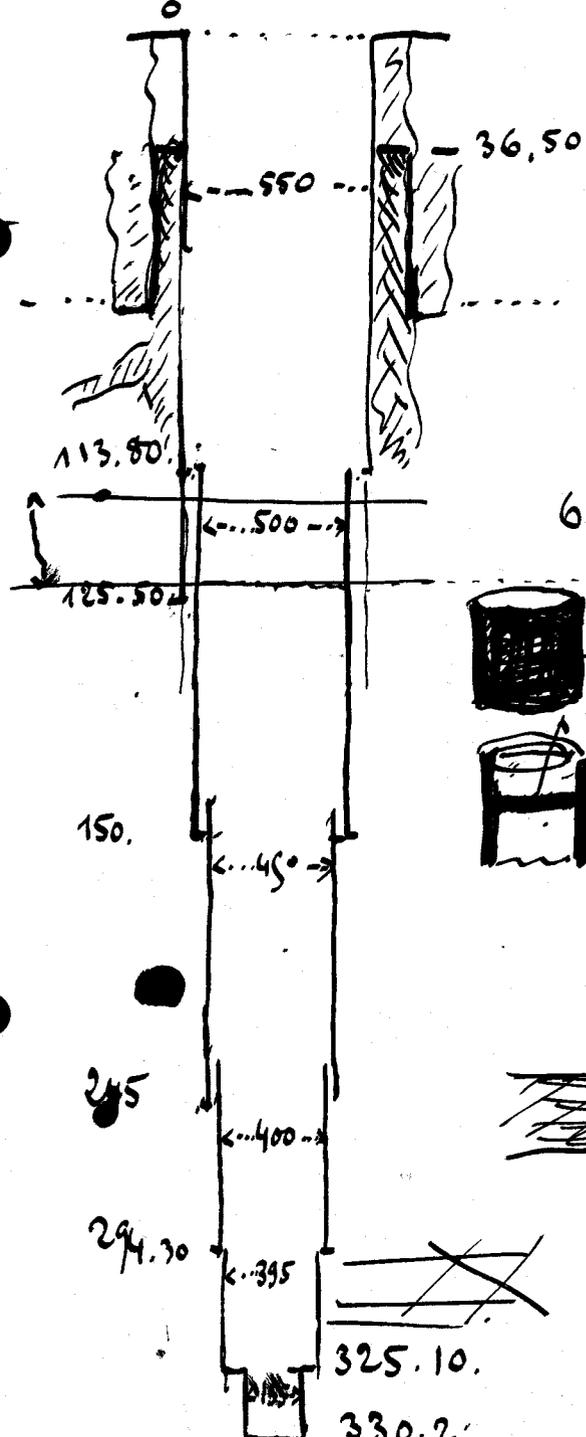
Capacité du forage.

32

200
12

214

2,4 m³/h



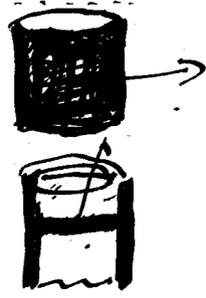
550 240 l.
500 198 l.
450 160 l.
400 126 l.
155 19 l.

200

114 x 240 = 27.360
36 x 200 = 7.200
95 x 160 = 15.200
80 x 125 = 10.000
5 x 20 = 100

59.860

60 m³ environ.



1, 2 à 1, 3.

12,5
1,3

37,5
125

162,5

16 kg.



066395
01121X0030

Velosnes



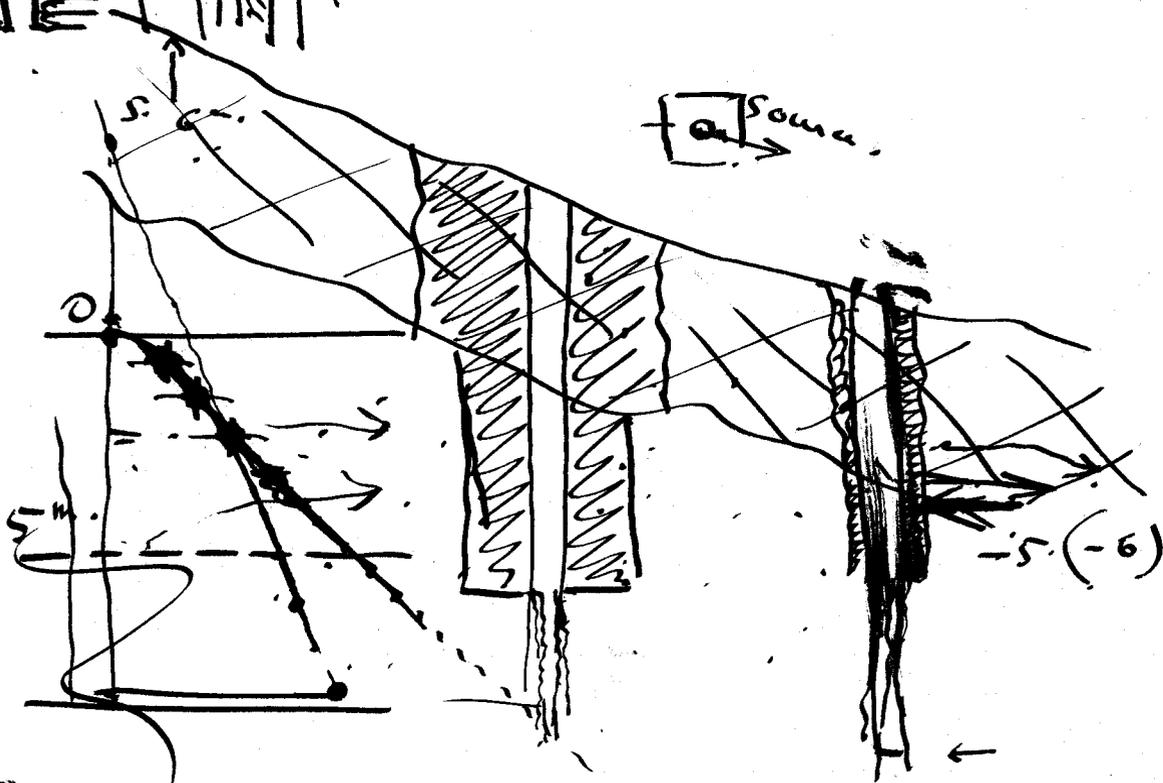
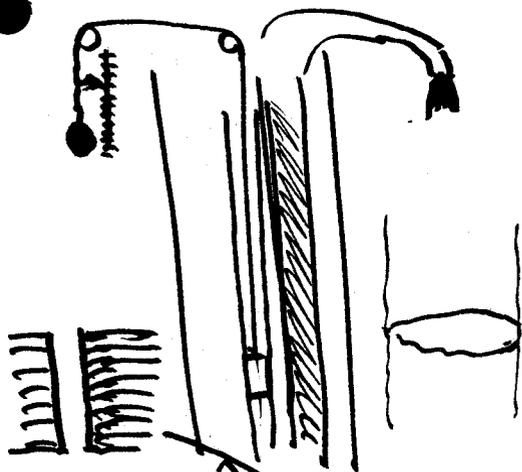
066396
01121X0030

33

eau lourde	2,030*	1200 gr.
eau pure	1,830	1000 gr.
bouteille vide	0,830	—

densité = 1,2

$$\begin{array}{r} 125 \\ \underline{12} \\ 250 \\ \underline{125} \\ 150 - \end{array} \quad 15^{\circ}K$$



Velosnes

(34)

7 juillet 1939

Instructions sur la suite à donner aux travaux
à la suite des résultats des essais de débit du 7/VII/39.

A) Mesures de remontée terminées à 22^h.32
Prendre dispositions pour effectuer un essai de pompage.

B/ Curage soigneux 400 coupes.
Merne de la densité de l'eau à transmettre
au 277.91 Strasbourg dimanche avant ~~noté~~ 10 heures.
Éventuellement, ce curage pourra être poursuivi.

C/ Essai de pompage de reconnaissance
Pompe à 150 m.
[[Niveau piézométrique attendu vers 100 m. — (légèrement plus haut)]]
Débit d'un ordre de grandeur de 20 à 30 m³/h.
On pompera soit au débit de 30, soit à celui
de 25 m³/h.
Préciser sur date probable à laquelle commencera
l'essai.

Durée : 24 h. en principe. Communiquer
résultats f. ex. après 12 h. env. de pompage.
Éventuellement, le pompage serait prolongé
jusqu'à une durée totale de 72 h.

D/ Prélèvement pour analyse
6 litres dont 2 au chantier

2 l.
Lab. Mun.
Hôp. Civil
Strab.

2 l.
Pharmacie frei
Thionville

E/ Tenue au feu.



066397

01121X0030

Essai de débit Velosnes

12 m.
8 m.
(35)

5 ^h .47	0	↓	0	=	23
	1		23	-	87
	3		64		147
	6		60		195
	10		48		245
	15		50		285
	20		40		328
6 ^h .12	25		43		389
	34		62		460
6 ^h .42	45		71		
	60		53		

2 m 3/4

Comme à épuiser à 11^h.

utilisé 112 soupapes de 300^l. environ.

premières mesures à 17^h.41.



066398

01121X0030



066399
01121X0030

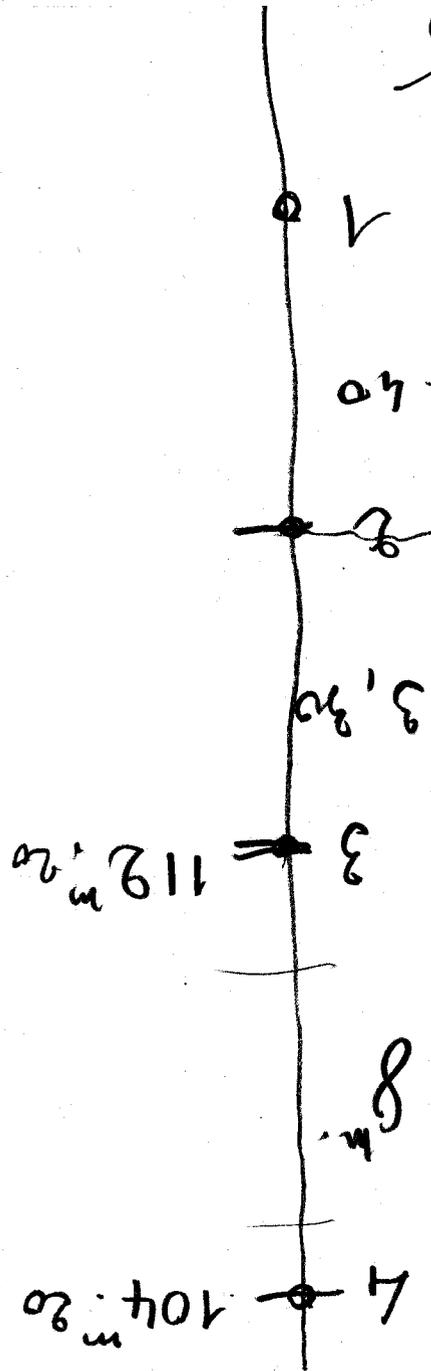
38

51400
4500
900
24
22.5

191122
72
192
318
240

113
1175
31216
22432
5472
912
216

04.4



Forage Ouvrage de V. (38)

Avant de 7 au 8 juillet 89

à 1^m à 9^m Tota 62
ouvrage de 300 litres
= 18 600 litres

à eau est: eau d'air sale

diamètre de 100 à 170 m

nombre à 105 m:

1^m 22 m 2' dans tube STD
est 287^l m 2' ≈ 8,6 m³/H

consommation de 7 à 11 jours

Velomes - 7 / 7 / 39

Commencé à 18^h30

Retire 36 soupapes 300 l

soupape 9^m 1/4 → 9^m 50 cm

Repis épaissiment à 21^h10

Retire 14 soupapes

La dernière epette lepro à 21^h38

Arrivé à 20^h50.
soit 20' pour panne
d'évacuation
d'eau -

Première venue à 21^h42 soit après 1'

Time	Count	Cumulés
21 ^h 42	0	0
21 ^h 43	37	37
21 ^h 44	122	159
21 ^h 45	98	257
21 ^h 46	64	321
21 ^h 47	40	361
21 ^h 48	55	416
21 ^h 49	53	469
21 ^h 50	36	505
21 ^h 51	23	528
21 ^h 52	26	554
21 ^h 57	147	701



066400
01121X0030

2 m³ / 4 en 35'
109 m³ = 4 m³ / h.

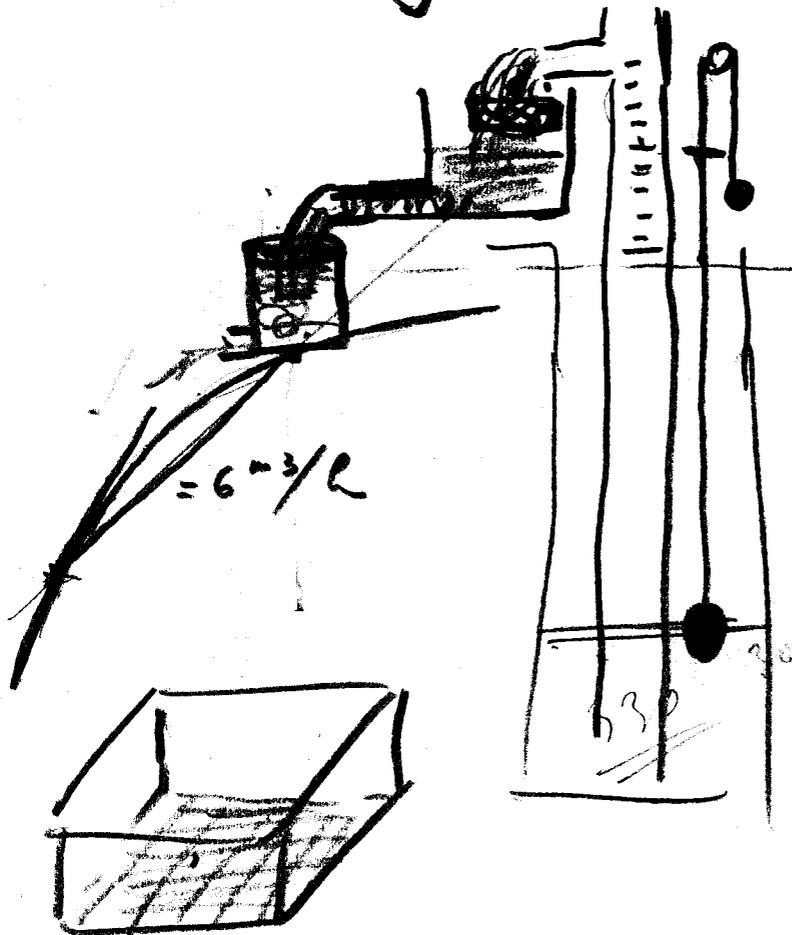
en 11' m
4,80
28.8
68 | 26
24
26

105 m 104 104 m 20
52 8 m
vérification 8,00

22 ^h 02	122	829
22 ^h 17	195	1018
22 ^h 32	105	1123 ¹⁰

6 m³ / h
24

niveau abaisse à 109 m.
débit moyen de remonte
entre 109 m et 105 m = 6 m³/e



N.P.

1,08



066401
01121X0030

10) Arrêt des mesures de remontées
à 22h.32 et prise de dispositions pour
un essai de pompage.

~~Objet de l'essai~~ (Pompage de reconnaissance)

Niveau piézométrique attendu aux
environs de 100 m -----
(à 22h.32 déjà remonté)

- à 101 m
- 20) ~~Carage rogneux~~ 400 pompes ~~10 heures~~
- 30) Pompe à 150 m =

Débit de l'ordre de grandeur : 20 à 30 m³/h

On pompe au débit de 30 m³/h ou
à défaut à celui de 20.

49) ~~Pierrick date probable~~
50) En principe, 24 heures.

~~demandes constructions~~

Communiquer premiers résultats
p. ex. après 12h. de pompage -
éventuelle : le pompage va être
prolongé 72h.



Injections : voir instructions du cahier de pompe. -

(Pignon / Sanguemins) -

10) Prélèvements pour analyses :

6 l. à renouveler de 6 en 6 h.

adresses :

10) Laboratoire Municipal x
Hôpital Civil
2 l. Strasbourg.

80 fr.

20) Pharmacie Guie x
à Thionville -
2 l.

==

2 l. au chantier -

Observation du feu par test de
brisants à faire -

retirés de 6 en 6 h.



Velosmeo 15/2/39.

(12)

Attendu 98^m à 450^m

(3-4^e) Forage à sec = éboulements importants
pas bloc remonté à 228^m.
= même gris noir avec minis filets
grueux.

Nature sableuse de masses minces évidente par
forage à injection sur échantillons compés entre
178 et 220. —

Banc de niveau entre moule et gricte
de tepan, non absorbé mais coupé à
la soupage.

Bancs dus (voir rapport) : aucun banc dus
remonté depuis 220 selon Stridig —

Prélèvement d'échantillons : voir "banc
à Davos" ? --- vers 230.

Entretien avec ~~C²~~ Delaie :

Accor pour pousser forage jusqu'à 245 -
Tubage en 450^m.
Reprendre forage en 445^m à injection
jusqu'à rencontre de bancs de gris franc.



066404

01121X0030

Vélosnes

14 / 1 / 1939

(15)

Profondeur : 178^m 95

Echappe géologique d'après échantillons
au chantier :

- 148.50 - 158 Calcaire dur, gris,
tirant sur vert pâle.
158. - 161. Mame brun noi-
râtre (débris de bois
léguite ?)
- 161 - 178. Mame gris bleu,
Rares bancs durs,
notamment.

Commencé à épuiser : 12^h 45 - Niveau à 85^m 05

Retiré 39 soupapes de 300 litres. (315)

Dernière soupape épuisée le fond à 16^h 04

Première mesure à 16^h 09. — 0

après	1'	0, 02
	2'	0, 05
	3'	0, 15
	4'	0, 25
	5'	0. 30
	10'	0. 25
	15'	0. 30
	30'	0. 30
	60'	0. 30 +

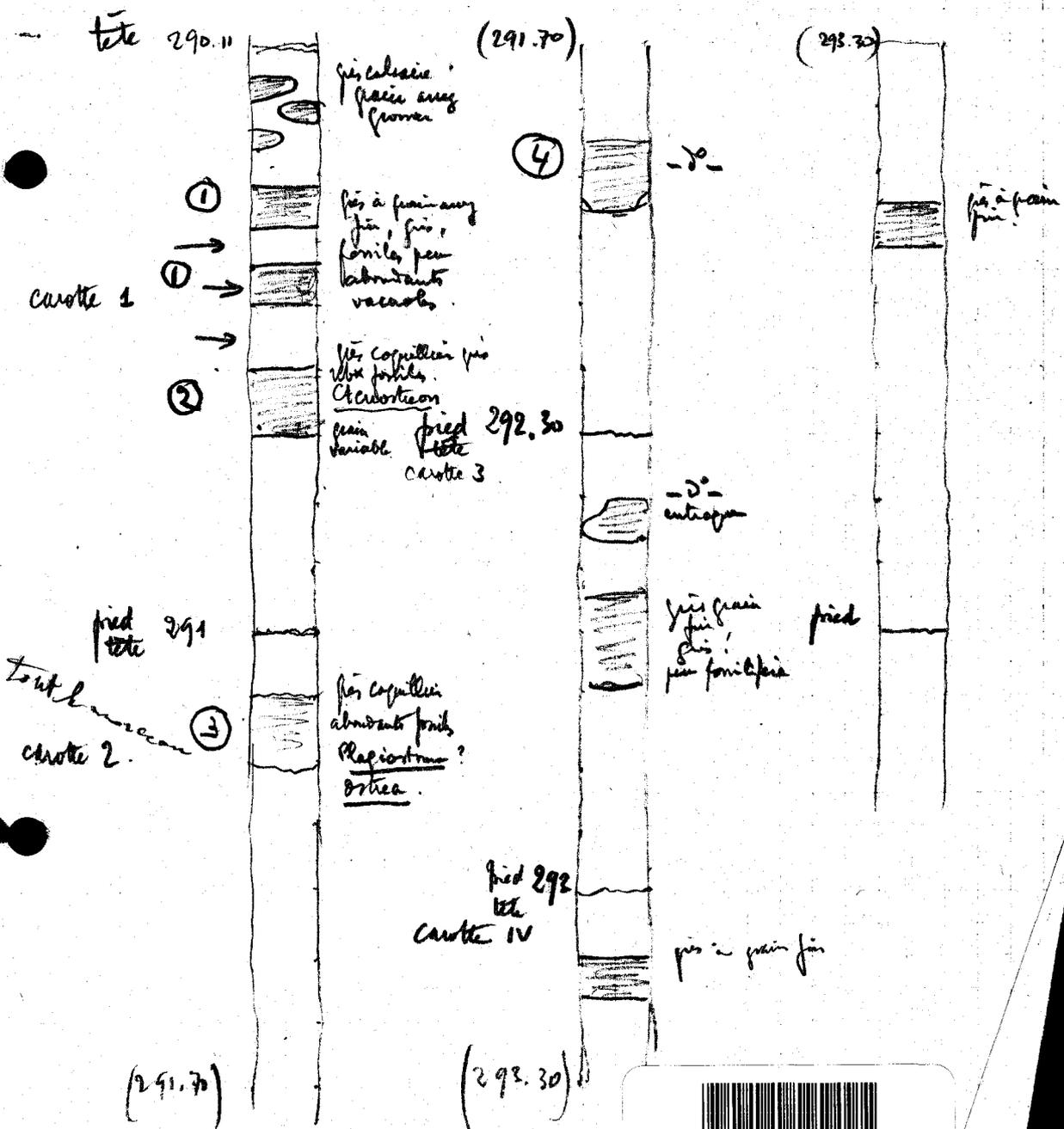


066406

01121X0030

Velosnes 3/V/39

Carottage commencé à 290, 11
A ma suite, 4^e carotte retirée, carottage à 294, 20



066409
01121X0030

325.60 Carottes - Velosnes (suite)

~~325.550~~

cf. calcaria ocreux ?

ech. gyphosa sp. Bil. acutus fossils très abondants

①



326

fissure
ovate

oolithes ferrugineuses -- fossils rares

②

③



326.50

fossiles rares, fides obliques

④



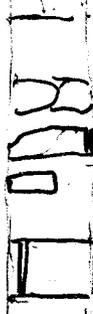
fissures fines

327

gris gris bleu très dur

→

→



327.60



066410

01121X0030

DÉPARTEMENT

Meuse

Feuille

COMMUNE

Montmédy

n°

1/4

DESIGNATION

Velosnet II

(ouvrage V de Velosnet)

Laurent
 $x = 825,410$

1
zone $y = 204,575$

Nord
 $z = 302,60$

OBJET

Pau

Date d'exécution

1939

Profondeur finale

338,15

fin: 12/T/39

TERRAINS TRAVERSES :

0-34

Calcaires bajociens

34-42

Marnes à huîtres

42-74

calc. bajocien

} Bajocien

74-148,50

Marnes supérieures = Toarciennes

148,5-161

"Calcaire ferrugineux"

161-204

Marnes moyennes

204-338,15

"grès Calcaires"

} Char-
montien

Indice B. R. G. M.:

112	7	30
-----	---	----



066407

01121X0030

Forage de Velosnes. (13)

13 février 1939
appelé 9^h 15^h C^{me} Delaie à Mezières

Demande tubage 450 m
à la profondeur actuellement
atteinte.

Recouvrement 2 - 3 m sur
tubage précédent.



066405

01121X0030

Velosnes II.

(17)

Monte humilitéance 9 septembre 1938. Profondeur au
dernier rapport reçu : n° 45 de 6-7/9/38: 77 m.
Echantillons reçus jusqu'à la profondeur de 77 m.

- 0 - 34. Calc. bajouais - Mame
supérieure.
- 34 - 42. Mame à Unités
- 42 - ~~74~~. Calc. bajouais - Mame
inférieure, Alapatti inf.
- ~~74~~ - 77 + ... Mame supérieure
= Mame vicaris.
-



066411

01121X0030

Velosnes -

(14)

avec ordonnance 6^m.

tubes de 350^m aigine : 37-39^m
400^m 185^m.



066412
01121X0030

I^{er}e Essai

17^h42 apres

Time	minutes	monté	0.23 Niveau	120, 11
42	1	"	0.23	
44	2	"	0.64	
47	3	"	0.60	
51	4	"	0.48	
56	5	"	0.50	
18 ^h 01	5	"	0.40	
06	5	"	0.43	
12	6	"	0.62	
27	15	"	0.71	
42	15	"	0.53	114,97

I^ee Essai

21^h42 apres

Time	minutes	monté	0.37 Niveau	122,20
43	1	"	0.37	
44	1	"	1.22	
45	1	"	0.98	
46	1	"	0.64	
47	1	"	0.40	
48	1	"	0.55	
49	1	"	0.30	
50	1	"	0.23	
51	1	"	0.26	
52	1	"		
57	5	"	1.47	
22 ^h 00	5	"	1.22	
17	15	"	1.95	
32	15	"	1.05	100,97



066413

01121X0030

Chefferie Génie Mont médy (~~M. H. H. H.~~)

Confirme cesser injection Velos nes
45 mètres pied tubage 500 150 mètres

Guillaume

30 novembre 1938
19 heures.



066414

01121X0030